



Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2019

Dans le prolongement des tendances observées depuis le début d'année (-4,1% en moyenne), le travail temporaire recule de **-3,4 % en mai**.

Les évolutions sont caractérisées par des écarts marqués selon les secteurs :

- Les transports, avec -13,5% et l'industrie, avec -7,6% demeurent très nettement orientés à la baisse. Toutefois, comparée à avril, cette tendance baissière s'est atténuée respectivement de 0,9 et 2 points.
- Après avoir stagné en mars et en avril, le commerce repasse en négatif (-2,1 %).
- Dans les services, la croissance en mai (+5,5 %) est plus modeste qu'en avril (+6,0 %) mais se situe au-dessus de la moyenne enregistrée depuis janvier (+3,5 %).
- Enfin, le travail temporaire connaît un rebond de +15,5 % dans le secteur du BTP avec un niveau de progression qui n'avait pas été observé depuis 2016.

Dans ce contexte globalement baissier, les cadres et professions intermédiaires constituent la seule catégorie professionnelle qui affiche une croissance (+1,1 %). Les tendances relatives aux ouvriers non qualifiés (-3,5 %), aux ouvriers qualifiés (-4,2 %) et aux employés (-7,0 %) se situent quant à elles en dessous de l'évolution moyenne.

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe toujours à un niveau historiquement élevé.
- Avec près de 64 000 CDI intérimaires signés à fin mai depuis son lancement, ce contrat de travail poursuit son développement de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, près de 26 800 salariés ont été recrutés en CDI par les agences d'emploi. En tenant compte de ces contrats, l'évolution globale de l'emploi intérimaire se limiterait à une baisse de - 0,8 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
 - **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
 - Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
 - **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
 - **64 000 CDI intérimaires ont été signés à fin mai 2019.**
-

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mai 2019 par rapport à mai 2018

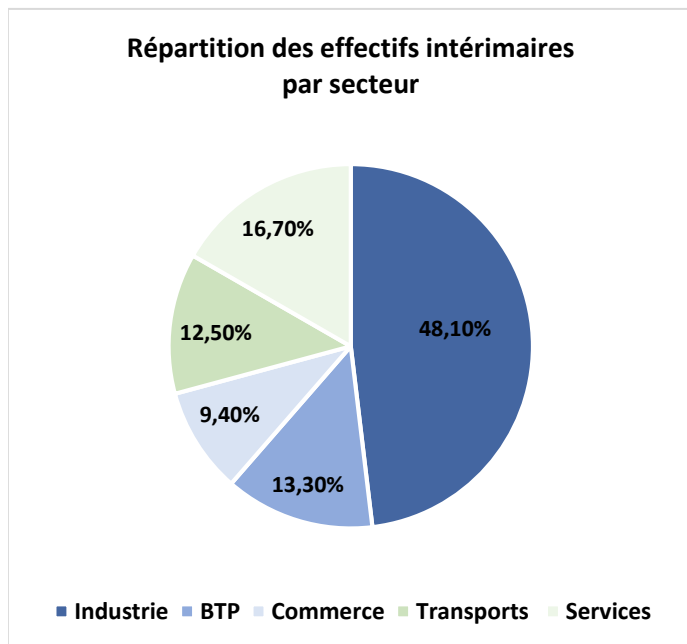
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires demeurent en baisse (-3,4 %) au niveau national, mais l'on constate une amélioration de la tendance.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Une évolution contrastée selon les secteurs

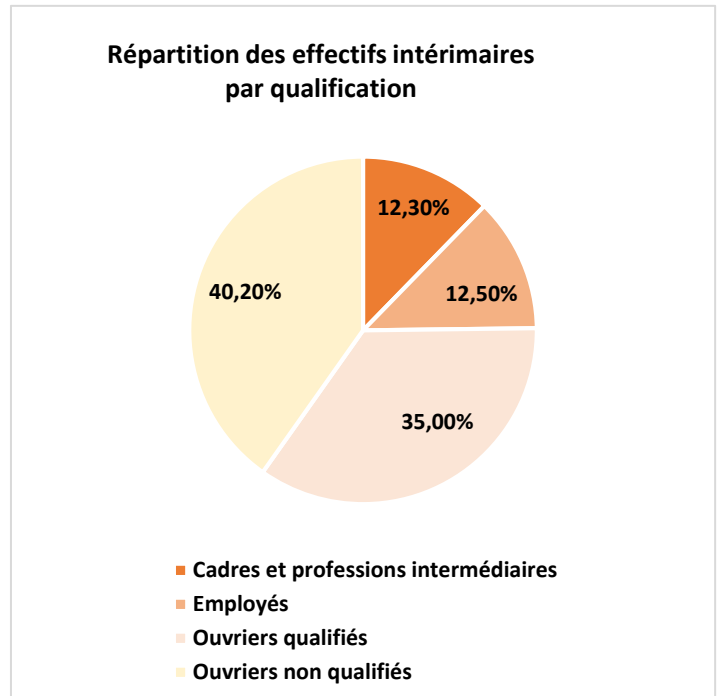
L'emploi intérimaire progresse dans le BTP (+15,5 %) et les services (+5,5 %), mais poursuit sa baisse dans le commerce (-2,1 %), l'industrie (-7,6 %) et les transports (-13,5 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications restent en baisse

L'emploi intérimaire continue de se développer chez les cadres et les professions intermédiaires (+1,1 %). En revanche, il recule chez les ouvriers non qualifiés (-3,5 %), les ouvriers qualifiés (-4,2 %) et les employés (-7,0 %).

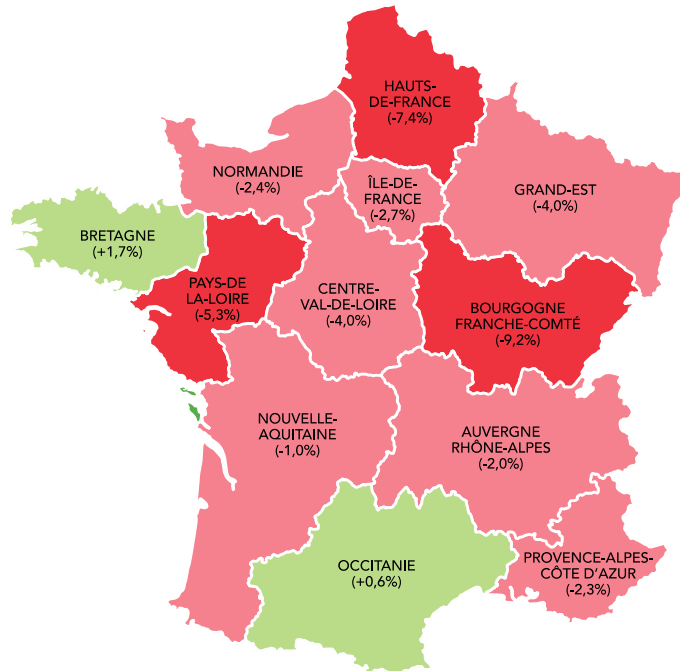


LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2019 par rapport à mai 2018

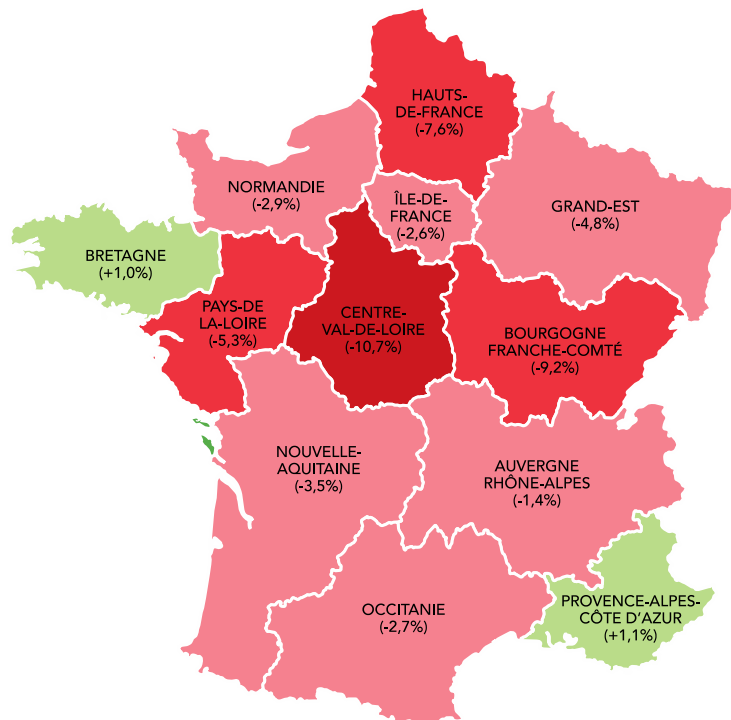
La majorité des régions restent en négatif

En mai 2019, la région la plus dynamique est la Bretagne (+1,7 %).



Cumul annuel : janvier-mai 2019 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,1 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.**

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi